

# ÉPISODE CÉVENOL 2

avril 2019

## Un courant d'air et de rivière

*Au sommaire de ce numéro 2 :*

- Ote toi de mon soleil,
- Chasse aux yourtes,
- Le refuge de la loi,
- Saint Jean'z'élyzées,
- Entre 2 maires
- Qu'il est blême mon hlm,
- La dernière demeure,
- Derrière les bambous
- Sans toit et sans papiers
- Assemblée citoyenne,
- J'veux du soleil

### Ote-toi de mon soleil

A Corinthe, Diogène \* ne supportait pas l'ombre que le roi Alexandre le Grand lui faisait lorsque celui-ci venait lui faire l'aumône. C'est l'ombre dans laquelle sont plongés les uns et les autres, l'ombre faite à ces migrants de l'intérieur quittés par leurs pays \*\*, migrants de l'extérieur chassés de leurs pays, les plus pauvres, les mal logés, les mal chauffés, les expulsés de leurs yourtes, les chassés de leurs squats, mal traités ... jusque dans leurs tombes.

Ce numéro consacré aux galères du logement aurait dû être un numéro spécial, c'est devenu un numéro cynique des misères ordinaires. Pour certains propriétaires bailleurs, et pour

certains élus, il y a dans les rues de la ville, et dans les bois des environs dans la vallée, trop de fragiles, de réfractaires, trop de pauvres, et trop de clochards célestes \*\*\*. **MH**

\*-413, - 327 avant JC

\*\* Bruno Latour, interviewé par Hervé Kempf, in Reporterre 16/2/2019.

\*\*\* Jack Kérouac, les clochards célestes, 1958



### Chasse aux yourtes

« Il faut appliquer la loi » ! dit le maire et de convoquer résidents de yourtes et propriétaires de terrains les accueillant au tribunal. Mais que

dit la loi ? Depuis 2014, la loi ALUR autorise les habitats non traditionnels, mobiles et rapidement démontables. Ces habitats permanents pour leurs utilisateurs bénéficient désormais d'un cadre législatif solide. À la différence de l'« Habitat Léger de Loisir » occupé de façon temporaire, une yourte habitée toute l'année, ne peut être assimilée un « campement sauvage », ni être « soumise à la loi sur les campings ».

La loi autorise le Plan Local d'Urbanisme des communes à désigner les terrains où ces résidences d'habitat permanent, mobiles ou démontables peuvent être installées (pastillage). Ces secteurs doivent rester de taille et de capacité limités. Toute installation y est soumise à une « déclaration préalable » ou un « permis d'aménager » si la surface de deux yourtes venait à excéder 40m<sup>2</sup>.

Quel est donc le rôle et le pouvoir du Maire et de son Conseil Municipal ? En conformité avec la loi, lors de l'élaboration du PLU, le maire et son conseil municipal peuvent décider d'un droit du sol et des règles d'installation de ce type d'habitat. Ces terrains sont en zone constructible, ou en zones naturelles, agricoles et forestières dans des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées). Le choix d'accepter dans la commune cette forme d'habitat permanent, non traditionnel, mobile et rapidement démontable ou d'organiser son éradication ne peut pas s'abriter derrière l'application de la loi. Le Maire, dans le cadre de ses compétences, a l'entière responsabilité d'établir le règlement communal quant au droit du sol et l'usage de l'habitat. C'est son choix politique, il est validé par son conseil municipal.

## Le refuge de la loi

La loi ça ressemble à un morceau de viande entouré de lard bien ficelé, pour être bien sûr que l'animal ne bougera plus avant de passer au four. Est-ce que le maire a rencontré les habitants des yourtes, est-ce qu'on a cherché à connaître le désir de vivre ainsi, est-ce que le conseil municipal est venu prendre le thé dans une yourte ? D'ailleurs, combien de yourtes, et d'abord qui s'en plaint ? Rien que mépris et ignorance. Il ne faut pas s'étonner que les procès relatés par les médias alimentent le rejet et les peurs obscures.

Le refuge de la loi est un morceau de viande sorti de la chambre froide, le refuge de la loi est un cœur vide.

MH

## Saint Jean'z' élyzées

Habitants de Saint Jean du Gard, nous ne pouvons qu'être touchés par la pugnacité du conseil municipal, déterminé à transformer ce village en un endroit propre, accueillant et dynamique. Toutefois, constatant que les efforts peinent à faire remonter le taux de résidents imposables, voici quelques propositions.

La rénovation de la grand rue est un bon début. Maintenant, il faut s'attaquer aux façades. Prétexter l'amélioration des conditions de logement pour doubler les loyers.

Pour faire partir les actuels occupants, trop pauvres, nous préconisons d'encourager les propriétaires à ignorer les demandes de leurs locataires et de laisser moisir les logements.

À l'extérieur du village, réserver un camping à l'usage des travailleurs saisonniers. L'industrie touristique a besoin de mains d'oeuvre, et il faudra bien les mettre quelques part.

Démolir les HLM. Les remplacer par un Hotel 5\*. Demander la fermeture administrative des débits de boissons genre PMU ou bistrot, trop populaires. Ouvrir à la place des brasseries type Fouquets.

Doubler le nombre de caméras de surveillance, ne pas oublier d'en placer deux dans le jardin d'enfant, haut lieu de subversion et de délinquance.

Organiser des blocages du Lidl et d'Aldi à Anduze. Ce point est essentiel. Si l'on veut se débarrasser des pauvres, il faut leur couper les vivres !

## Entre 2 maires

Une soixantaine de personnes se sont réunies à Thoiras le 29 mars pour discuter pourquoi et comment résister aux nouveaux compteurs électriques communicants Linky. Pas mal pour une petite commune de 400 habitants ! On note la présence de M. André, maire de Thoiras, qui s'oppose à l'arnaque d'Enedis. On note aussi l'absence de M. Ruas, habitant de Thoiras et maire de St Jean du Gard, qui ne s'y oppose pas du tout et ne veut pas même fournir une salle pour que les saint-jeannais puissent s'informer sur les enjeux Linky comme l'ont fait ses voisins ...

# Qu'il est blême, mon HLM

La Résidence des Muriers (nettement plus chic, plus riche que « HLM »), avenue de l'Industrie, à quelques mètres de l'ancienne filature Maison Rouge, cette résidence que l'on appelle plus communément à St Jean du Gard « Les HLM » fait tâche ; et plutôt que de la rénover, mieux vaut la cacher.

Et par conséquent cacher les gens qui y habitent, ceux-là même qui n'ont pas les moyens de visiter sa voisine, le musée Maison Rouge (pas d'entrée gratuite pour les habitants de St Jean du Gard, enfin pour ceux qui n'ont pas assez d'argent pour payer des besoins fondamentaux comme le chauffage).

Une frontière en bambous. Le bambou, cette plante invasive qui se développe partout en Cévennes, peut servir entre-autre à cacher des logements sociaux d'un autre âge, dégradés, sales, gérés par un bailleur irrespectueux du droit à un logement décent.

Les appartements sont inchauffables si ce n'est en réglant des factures de gaz atteignant souvent entre 1000 et 2000 euros par an (« j'ai dû faire deux fois un dossier de surendettement parce que je n'arrivais pas à payer le gaz » - « ma mère habite des HLM en Bretagne et elle paye 40 euros par mois soit 480 euros par an pour le chauffage » - « je ne chauffe plus, je ne peux pas » - « je m'en vais chez des amis l'hiver, car je ne peux pas payer » ...). Des moisissures s'étalent sur les murs des chambres (créant des allergies pour les enfants), et dans les salles de bains. Les installations électriques ? « Parfois ça disjoncte, on ne sait pas pourquoi, j'ai remarqué que c'était quand il y avait des pluies, il y a des infiltrations, c'était très humide sur un mur où il y avait une prise de courant ». L'état des canalisations ? L'amiante ? « Il y a eu une expertise en 2017 mais on n'a jamais eu les résultats ». Il y a, bien sûr, des locataires qui arrivent à rendre leur appartement agréable (« j'ai quelqu'un dans ma famille qui est bricoleur, qui vient me repeindre régulièrement les murs, qui m'installe une véranda sur le balcon, comme ça, il y a moins de courants d'air... »).

Alors que faire ? On ne va pas attendre que poussent les bambous : fermer les yeux est une solution, ce n'est pas la nôtre.

Monsieur le Maire, interrogé lors de la dernière réunion de quartier a dit qu'il ne pouvait rien faire, mais... que... si il était appuyé par une pétition, alors peut-être que...

D'accord, alors on lance une pétition (« papier » et non « en ligne ») offrant aux habitants de St Jean du Gard l'occasion de montrer que les HLM de la Rue de l'Industrie méritent mieux que d'être cachés par une haie de bambous. Cette pétition a un objectif, obliger Habitat du Gard à rénover, à réhabiliter, à isoler thermiquement, à repenser l'environnement immédiat de ces immeubles. Il y aura un gros travail à faire, au-delà de cette pétition, pour « obliger » les responsables à respecter le droit des personnes à un logement décent. Nous ne pouvons agir que collectivement, habitants de St Jean du Gard, bien ou mal logés.

Vous pouvez signer cette pétition sur le marché, chez certains commerçants, à la mairie si vous voulez, (?) ... Nous vous tiendrons au courant des suites à donner à cet engagement. **AG**

NDRL : cette résidence a déjà été amortie et largement par les locataires, depuis plus de cinquante ans !



# La dernière demeure

J'ai suivi la petite calade qui monte au cimetière: elle porte le nom de mon arrière grand-père, Albin Mercoiret, qui m'attrapait par le cou avec sa canne de patriarche, scellant avec moi le pacte secret du temps, l'air de dire: « Tu as beau courir devant moi, le temps te rattrapera toujours ».

Jadis les endeuillés suivaient le corbillard sur cette sente caillouteuse avec la lenteur des âmes attristées, discutant à mi voix sur ces maladies qui emportent les êtres soudainement. Curieusement, le cimetière de St Jean du Gard est un lieu idéal de résidence, ensoleillé et lumineux ; l'âme y flirte avec la poésie des choses cachées, les liens que tissent mystérieusement les hommes entre eux. Et un espoir renaît à la vue de cette communauté de taiseux enfin apaisés.

Là, le visiteur dispose avec un peu de hauteur d'une vision panoramique des lieux, de ces rues, des venelles, des intrications si particulières des maisons cévenoles et de leurs réseaux secrets: tout cela semble tissé par un fil invisible, celui des terres partagées, des liens familiaux des anciennes alliances.

Peu à peu, la végétation couvre les tombes ; la mémoire devient oublieuse et la poussière s'empare des lieux. La mairie, composée de nombreux protestants indifférents à l'éducation qu'ils reçurent (« Mort, où est ta victoire », apôtre Paul 1 Corinthiens 15:55) fait payer les morts. Pas de concession, les tarifs en vigueur : pour 1 place (2 personnes) : 750 €, pour 2 places (4 personnes) : 1 500 €. Ces tarifs tiennent compte de l'augmentation de la dimension des concessions ».\*

Comme disait Jim Morrison\*\* qui a encore son petit fan club au Père Lachaise: « This is the end ». Après avoir fait payer les plus pauvres, on va faire les poches des macchabées. N'oublions pas cependant qu'«un linceul n'a pas de poches».\*\*\*

**EF, en direct du cimetière protestant**

\* Commune de Saint Jean du Gard, Délibération du Conseil Municipal du 4 octobre 2016.

\*\* Jim Morrison, chanteur des Doors, enterré au Père Lachaise.

\*\*\* Proverbe irlandais et titre d'un roman d'Horace Mc Coy: on n'emporte rien dans sa tombe.

# Derrière les bambous

Derrière les bambous  
se cache un cimetière.  
Une famille oubliée  
ombragée par un cyprès,  
des vies accomplies  
des vies écourtées  
et une à peine amorcée.  
Ce sont gens des temps passés  
Pourquoi la tristesse ?

La maison si près  
qui fut toute leur vie.  
Sur cinq plaques émaillées  
noms et dates, bornes de vies.  
Le cimetière broussaille  
le cyprès s'endort.  
Derrière le petit cimetière  
le soir, se couche le Soleil  
Pourquoi la tristesse ?

Inconnus de tous,  
sommeil éternel ?  
Mais la maison s'éveille  
avec des nouveaux venus  
un coup de foudre,  
là sera leur vie !  
Les nouveaux viennent d'ailleurs  
ces morts ne sont pas les leurs  
Pourquoi la tristesse ?

Les tombes si près  
au fond du jardin.  
Les enfants ont déniché  
leur petit jardin privé.  
Adultes étonnés  
debroussaillage.  
Les adultes lisent les dates  
les enfants eux, lisent les noms  
Pourquoi la tristesse ?

Elise et Rachelle  
Gaston et Abel  
et aussi le petit Louis  
deviennent leur voisinage.  
Confidences d'enfants  
pensées des parents,  
bientôt ils vont les saluer  
ces anciens si familiers  
Pourquoi la tristesse ?

# Sans toit et sans papiers

## Communiqué de l'association Cévennes sans frontières

Le mal-logement compte parmi l'un des nombreux fléaux de notre société. Près de 4 millions de personnes en France souffrent de problèmes y afférant : difficulté à payer son loyer, expulsion locative, insalubrité, habitat précaire... Au moins 143 000 personnes, selon les dernières estimations de l'Insee, sont sans-domicile-fixe. Parmi elles, un peu plus de la moitié sont de nationalité étrangère alors que les étrangers ne représentent qu'à peine plus de 11 % de la population.

La question de la précarité des conditions de vie des personnes issues de l'immigration ne date pourtant pas d'hier ; on peut se souvenir des bidonvilles de la première moitié du XXème siècle s'accumulant autour de la petite ceinture parisienne, où des cités-dortoirs érigées à l'après-guerre telles des ghettos dans les banlieues des principales agglomérations françaises. Plus récemment, les réfugiés en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne ont été confrontés à un déficit grave de logements dont l'origine est la mauvaise volonté des pouvoirs publics à remédier à la question de l'intégration des populations étrangères et le non respect des conventions de protections des droits humains fondamentaux. En effet, des milliers de demandeurs d'asile ne sont pas hébergés durant le temps de procédure faute de place en centre d'accueil, des centaines de mineurs isolés se voient refuser leur droit élémentaire à une mise à l'abri. Hommes, femmes et enfants se retrouvent ainsi chaque jour jetés à la rue, contraints de subsister par leurs propres moyens s'ils ne sont pas épaulés par l'aide de bénévoles solidaires.

D'autre part, le durcissement des législations en matière de droit au séjour plonge les personnes issues de l'immigration dans une précarité totale. Se voir refuser une protection internationale équivaut à la perte des aides et de l'accès aux logements sociaux. Ces situations sont loin d'être des cas isolés car les trois quarts des demandes sont rejetées et les périodes de régularisation qui s'en suivent sont longues et se comptent en années. Comment alors, en étant en situation administrative irrégulière, louer un appartement alors que l'on est expulsable à tout

moment et dans l'impossibilité de présenter la moindre fiche de paye où une garantie de paiement à un bailleur, car privé du droit au travail légal ? Les marchands de sommeil et autres exploiters de misère humaine peuvent se frotter les mains.

Face à cette situation, de nombreux réseaux de solidarité s'organisent et tentent de faire face au problème collectivement. Réquisitions de logements inoccupés, hébergements chez l'habitant, collectes de fonds où mobilisations de soutien sont autant de moyens de trouver des solutions quelque peu stables et de marquer une opposition aux politiques de rejet et de précarisation des étrangers. Des liens humains basés sur une entraide concrète sont ainsi créés et laissent entrevoir des possibilités de rompre avec l'isolement et l'exclusion qu'engendre le système capitaliste marchand. Aussi, loin de dresser la misère des uns contre celle des autres, comme le laissent entendre les voix réactionnaires arguant que les nouveaux venus prendraient la place aux plus anciens, c'est bien l'ensemble des précaires réunis qui doivent se dresser face aux véritables responsables.

Le territoire des Cévennes est réputé comme une terre d'accueil et de résistances, l'hébergement solidaire y est pratiqué dans de nombreux villages, à chacun de contribuer à cette lutte pour l'amélioration des conditions de vie de tous et de toutes.

## Assemblée citoyenne

Au large de Saint-Hippolyte-du-Fort, le 13 mars 2019, cinquante délégués de St Hippo, du Vigan et des environs sont à nouveau réunis pour la soirée, et vont continuer de se réunir.

Agnès Bertrand raconte comment l'ultralibéralisme s'est imposé dans le monde, comment les juristes de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) verrouillent le modèle économique global qui lie et asservit les états.

Ensuite, l'assemblée décide de travailler en groupes sur la démocratie, la communication, l'autonomie locale, le logement, l'agriculture, les entreprises locales, l'économie, tout autant de sujets où s'exprime une volonté de comprendre et d'agir et de monter des projets. Nous continuerons de nous intéresser aux travaux de ces assemblées. **SF**

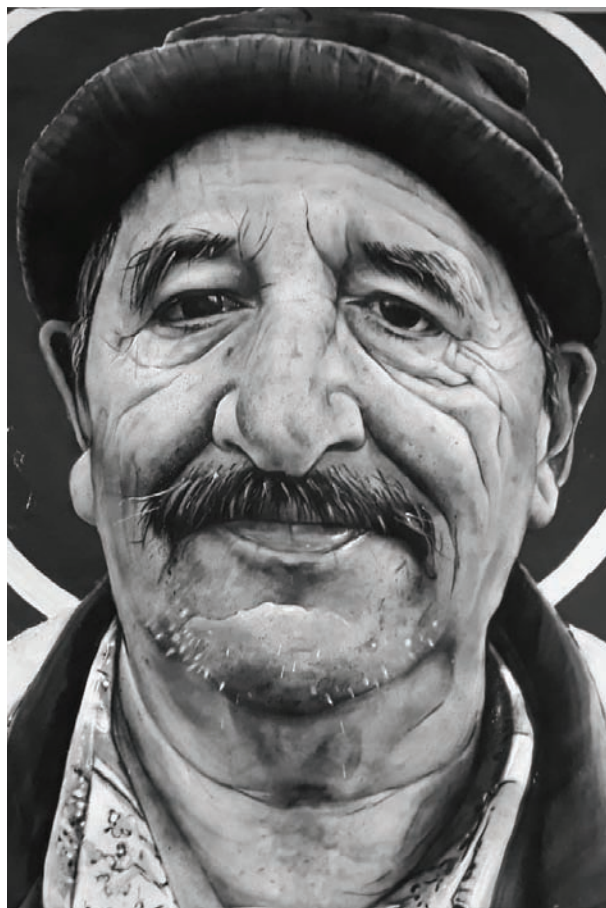
# *J'veux du soleil*

Il est temps que le milieu artistique donne au mouvement des gilets jaunes de la musique, des chansons, des films, des photos marquantes, un totem. Dans dix, vingt ans, quelle mémoire collective aurons nous conservé de ce moment? La jeunesse qui cherchera à comprendre, elle aura quoi ? les vidéos violentes de BFM, les interviews haineuses des politiques ?

A Dions, le 16 mars 2019, nous avons assisté à un début d'implication artistique dans ce mouvement, devant pas loin de 3000 personnes ; une super organisation, rien n'a brûlé, à part les saucisses.

Le premier artiste entre en scène, Yvan Le Bollock, et son groupe ma guitare s'appelle reviens, pour une heure de musique gitane. A la nuit tombante l'équipe de Dions a dévoilé le portrait de Marcel, une figure locale des gilets jaunes. L'artiste Swed, a voulu le peindre, parce qu'il a vu dans le visage de cet homme les fatigues de la vie. Les policiers étaient venus sur leur rond-point, avaient partiellement détruit la peinture, elle a été refaite et remise en place.

Ensuite Gilles Perret et François Ruffin ont projeté leur film, « J'veux du soleil », une descente en voiture, de la Somme à la Méditerranée, en passant par un grand nombre de rond-points occupés. A chaque rond-point, des personnages, des misères, mais



surtout l'amitié et l'entraide.

Finalement dans vingt ans on pourra dire aux jeunes, va voir J'veux du soleil et regarde le portrait de Marcel ; ils te causent.

*Pendant ce temps,  
la répression ne faiblit pas*



Contact : [episodecevenol@laposte.net](mailto:episodecevenol@laposte.net)